

URGENT : NOS POMPIERS VOLONTAIRES SONT PÉNALISÉS PAR FRANCE TRAVAIL !

La Cgt-FO France Travail vient d'interpeler directement le Directeur Général suite à une situation scandaleuse : des collègues engagés comme **Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV)** et partis en renfort (notamment en Gironde) subissent des **retenues sur salaire** !

France Travail déduit de leur paie le montant de leurs indemnités de vacation. C'est inacceptable !

CE QUE NOUS DÉNONÇONS

- **Une double peine pour nos héros du quotidien** : Alors qu'ils risquent leur vie face aux crises climatiques et aux feux de forêt, leur engagement citoyen est pénalisé financièrement par leur propre employeur.
- **Une rupture d'égalité inacceptable** : Selon votre département d'affectation ou l'existence d'une convention avec le SDIS, les règles changent. La loterie géographique n'a pas sa place à France Travail !
- **Un mépris de la loi** : Le Code de la Sécurité Intérieure (Articles L. 723-2) garantit le cumul d'une activité salariée et du volontariat. Les indemnités de SPV sont de nature indemnitaire et non salariale : **ces prélèvements sont juridiquement infondés**.

LA Cgt-FO FRANCE TRAVAIL REVENDIQUE :

- **La fin immédiate des retenues sur salaire** et le maintien intégral de la rémunération (via ABAP ou équivalent) pour tous les agents en mission SPV.
- **Un état des lieux transparent** de l'application des conventions SDIS - France Travail dans tous les départements pour les réactualiser au contexte actuel.
- **Un quota sanctuarisé d'au moins 10 jours par an** d'autorisations d'absence payées pour les renforts opérationnels hors département.
- **Le temps de travail pour se former** : Que les formations de Sapeurs-Pompiers Volontaires se fassent sur le temps de travail et non plus sur les congés et le temps libre des agents !

AGISSONS ENSEMBLE !

Face à l'urgence climatique et aux crises à répétition, France Travail doit encourager l'engagement citoyen, pas le brider.

Restons mobilisés, solidaires et syndiqués avec la Cgt-FO France Travail.

REJOIGNEZ LA CGT-FO FRANCE TRAVAIL

<https://cgtfo-francetravail.fr/devenir-adherent/>



Rejoignez le combat, *syndiquez-vous à la Cgt-FO*